

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01371 Numéro SIREN : 523 129 575 Nom ou dénomination : 3B NRJ'AGRI

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2019 sous le numéro de dépôt 23457



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/07/18	et clos le	30/06/19	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SAS 3B NRJ'AGRI La Jametrie 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE			Déposé au Greffe le 06 DEC. 2019 sous le N° 2257 RGS N° 10 B 1371		
SIRET 5 2 3 1 2 9 5 7 5 0 0 0 1 6			Mél : gaecdelaclosette@yahoo.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Production			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 % *		Bénéfice imposable à 28 %		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		36 520			
2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 %					
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
AGC de Loire Atlantique 8 rue de Laponie 44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE					
Tél : 0228093500			Tél :		
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date : 09/09/19 Lieu : VIGNEUX DE BRETAGNE		
			ACTIONNAIRE		
			M. BEZIER FRANCK		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions	(1)	payées par la société elle-même	a	10 869	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)						(2)	c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(4)	i	10 869
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j	
Montant des revenus répartis						(5)	Total (a à h)	10 869

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

CB HB BF.

Désignation de l'entreprise SAS 3B NRJ'AGRI				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise La Jametrie		44360		VIGNEUX DE BRETAGNE	
SIRET		5 2 3 1 2 9 5 7 5 0 0 0 1 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 30/06/2019	
ACTIF				Brut 1	
				Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012
		{	Autres *	014	016
	Immobilisations corporelles *			028	030
	Immobilisations financières * (1)			040	042
	Total I (5)			044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	052
	Marchandises *			060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070
		{	Autres* (3)	072	074
	Valeurs mobilières de placement			080	082
	Disponibilités			084	086
	Charges constatées d'avance *			092	094
	Total II			096	098
Total général (I + II)				110	112
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	40 200
	Ecarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	4 020
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	12 447
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	31 042
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	87 710
Provisions pour risques et charges Total II				154	
DETTES	(4) Emprunts et dettes assimilées			156	209 582
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 296
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)			172	2 049
	Produits constatés d'avance			174	
Total III				176	212 927
Total général (I + II + III)				180	300 637
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	165 125
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

BF CB Hn

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3B NRJ'AGRI

Néant ☐

Exercice N clos le
30/06/2019

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210	
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons	215	
			services *	intracommunautaires	217	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				218 86 447
	Production immobilisée*					222
	Subventions d'exploitation reçues					224
	Autres produits					226
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					230 86 447
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					232
	Variation de stocks (marchandises)*					234
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					236
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					238
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					240 7 607
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		1 357		242 1 423
	Rémunérations du personnel*					244
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					250
	Dotations aux amortissements*					252
	Dotations aux provisions					254 33 716
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			256 1
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)					262 42 747
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						264 43 700
	Produits financiers (III)	280	132			270
	Charges financières (V)					272 7 312
	Produits exceptionnels (IV)					294
	Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
	Impôt sur les bénéfices* (VII)					306 5 478
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310 31 042
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	31 042	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 478	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990	
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)			992		
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						
				Bénéfice col. 1	352	36 520
				Déficit col. 2		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						
				Bénéfice col.1	370	36 520
				Déficit col.2		372

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CB HB PS.

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUESLe obligatoire (article 302 septies
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3B NRJ'AGRI

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	528 994	442		444		446	528 994				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	528 994	492		494		496	528 994				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	259 954	532	33 716	534		536	293 670		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	259 954	572	33 716	574		576	293 670		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Bf. CB K13

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3B NRJ'AGRI

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agence- ments amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

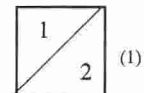
CB HB BF

Désignation de l'entreprise : SAS 3B NRJ'AGRI		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2018		et clos le : 30/06/2019	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

PF. CB HD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2019

N° SIRET

5 2 3 1 2 9 5 7 5 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3B NRJ'AGRI

ADRESSE (voie)

La Jametrie

CODE POSTAL

44360

VILLE

VIGNEUX DE BRETAGNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique BEZIER Prénom(s) FRANCK
 Nom marital BEZIER % de détention 33,3333 Nb de parts ou actions 268,00
 Naissance : Date 07/04/1976 N° Département 44 Commune NANTES Pays France
 Adresse : N° Voie LE BAS VERNAY
 Code Postal 44360 Commune VIGNEUX DE BRETAGNE Pays France

Titre (2) MR Nom patronymique BRICHON Prénom(s) HERVE
 Nom marital BRICHON % de détention 33,3333 Nb de parts ou actions 268,00
 Naissance : Date 22/12/1971 N° Département 44 Commune NANTES Pays France
 Adresse : N° Voie LA JAMETRIE
 Code Postal 44360 Commune VIGNEUX DE BRETAGNE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

CB HB par



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2019

N° SIRET

5 2 3 1 2 9 5 7 5 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3B NRJ'AGRI

ADRESSE (voie)

La Jametrie

CODE POSTAL

44360

VILLE

VIGNEUX DE BRETAGNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	804

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique BROCHARD Prénom(s) CHARLES
 Nom marital BROCHARD % de détention 33,3333 Nb de parts ou actions 268,00
 Naissance : Date 28/12/1985 N° Département 44 Commune NANTES Pays France
 Adresse : N° 2 Voie rue de la Charbonnière
 Code Postal 44360 Commune VIGNEUX-DE-BRETAGNE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

BF. CB HB

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2019

N° SIRET : 52312957500016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3B NRJ'AGRI

ADRESSE (voie) La Jametrie

CODE POSTAL 44360

VILLE VIGNEUX DE BRETAGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

CB HB PBT

SAS 3B NRJ'AGRI

SAS au capital de 40 200,00 euros

Siège social : La Jametrie

44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RCS n°523129575- RCS 523129575 NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 31 042,24 Euros formant un résultat affectable de 31 042,24 Euros, il est proposé de procéder à l'affectation suivante :

- Aux autres réserves pour 5 680,24 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 25 362,00 Euros, soit 31,54 Euros par action. Ce dividende devrait être payé au siège social à partir du 31/10/2019 ;

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 30/06/2018 : 10 869,00€
- Clôture au 30/06/2017 : 25 590,00€
- Clôture au 30/06/2016 : 21 420,00€

Les droits bruts de chaque actionnaire avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Monsieur BEZIER FRANCK : 8 454,00 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux.
- Monsieur BRICHON HERVE : 8 454,00 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux.
- Monsieur BROCHARD CHARLES : 8 454,00 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- Monsieur BEZIER FRANCK : 7 000,00 Euros.
- Monsieur BRICHON HERVE : 7 000,00 Euros.
- Monsieur BROCHARD CHARLES : 7 000,00 Euros.

B.F. CB H13

Signatures des actionnaires :

Monsieur BEZIER FRANCK	
Monsieur BRICHON HERVE	
Monsieur BROCHARD CHARLES	

BF. CB H/B

SAS 3B NRJ'AGRI

SAS au capital de 40 200,00 euros

Siège social : La Jametrie

44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RCS n°523129575 - RCS 523129575 NANTES



TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTES
2 BIS QUAI FRANCOIS MITTERRAND
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

VIGNEUX DE BRETAGNE, le 31/10/2018

Objet : Formalité de dépôt des comptes

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de trouver ci-joint, pour la formalité de dépôt des comptes de l'exercice comptable de notre société clos au 30/06/2019, un exemplaire :

- des comptes annuels (bilan et compte de résultat).
- de l'extrait du procès-verbal d'assemblée générale.
- un chèque de 45,73 euros en règlement de vos frais et pour lequel nous vous remercions de nous adresser une facture.

Vous souhaitant une bonne réception des présentes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, nos salutations distinguées.

Signature de la Présidence

Monsieur BEZIER FRANCK

BF CB HB